COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Septembre 2021

PROCES VERBAL

Election du Maire et des Adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mil Vingt et un, le 13/09/2021, à 18h les membres du Conseil Municipal proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du 15 Mars 2020, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le 1er Adjoint (suite à la démission de Mr GOMEZ André de ses fonctions de Maire au 01/09/2021), conformément aux articles L.2122-7 et L2122-8 du CGCT.

Présents : BUCHAUT Romain- PLACE Elise – COURRIAS Bernard – SPIEZ Monique- SAVARY Alain – ROUANET Christian – PORTIER Laurence – PULA Jean-Marc - CUOMO Maureen – MEYER Sandrine – MEYER Sébastien –

Pouvoirs : GOMEZ André donne pouvoir à Mr BUCHAUT Romain
GOUEGOUX Isabelle donne pouvoir à Mme PORTIER Laurence
MARCADAL Patrice donne pouvoir à Mr SAVARY Alain
PERROT Sébastien donne pourvoir à Mr PULA Jean-Marc

La séance a été ouverte sous la présidence de M. BUCHAUT Romain, 1er Adjoint remplaçant en application de l'article L2122-17 du CGCT, qui procédé à l'appel nominal.
Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme PORTIER Laurence et pour assesseurs : Mmes SPIEZ et CUOMO.

M. ROUANET Christian, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Maire.
Il est dès lors procédé aux opérations de votre dans les conditions réglementaires.
Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

ELECTION DU MAIRE

Premier tour de scrutin.
En application des articles L2122-4 et L2122-7 du CGCT, le président a invité le conseil à procéder à l'élection d'un Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : **15**
- bulletins blancs ou nuls : **1**
- suffrages exprimés : **14**
- majorité absolue : **8**

Ont obtenu : M. BUCHAUT Romain : 14 voix
M. BUCHAUT Romain, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire, a été installé immédiatement, et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur BUCHAUT Romain élu Maire, à l'élection des 4 Adjoints.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Premier tour de scrutin :
Le dépouillement de vote a donné les résultats ci après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	**15**
Bulletins blancs ou nuls :	**1**
Suffrages exprimés :	**14**
Majorité absolue :	**8**

Ont obtenu : COURRIAS Bernard : 14 voix
Monsieur COURRIAS Bernard, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Premier Adjoint au Maire.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Premier tour de scrutin :
Le dépouillement de vote a donné les résultats ci après :

Nombres de votants :	15
Suffrages blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

Ont obtenu : Mme PLACE Elise : 15 voix
Mme PLACE Elise ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Deuxième Adjoint au Maire.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Premier tour de scrutin :
Le dépouillement de vote a donné les résultats ci-après :

Nombres de votants :	15
Suffrages blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

Ont obtenu : Mme SPIEZ Monique : 15 voix
Mme SPIEZ Monique ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Troisième Adjoint au Maire.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Premier tour de scrutin :
Le dépouillement de vote a donné les résultats ci-après :

Nombres de votants:	15
Suffrages blancs ou nuls :	2
Suffrages exprimés :	13
Majorité absolue :	8

Ont obtenu : Mme PORTIER Laurence : 13 voix
Mme PORTIER Laurence, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Quatrième Adjoint au Maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions et sont immédiatement installés.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

MAIRIE de SAINT-PAUL-LES-DURANCE * Bouches-du-Rhône *